



LCL

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NAO & TÉLÉTRAVAIL : LA CFDT POSE SES JALONS

Le 24 octobre 2023

Les dates des négociations NAO et Télétravail n'étant toujours pas connues, la CFDT a relancé la Direction des Ressources Humaines en précisant ses revendications :

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

- ⇒ Une mesure générale de 3 % ;
- ⇒ Une enveloppe de mesures salariales individuelles de 2% ;
- ⇒ Une augmentation de la part patronale relative à la complémentaire santé ;
- ⇒ La révision des conditions de ressources pour l'obtention des chèques vacances ;
- ⇒ La revalorisation des opportunités de RVP ;
- ⇒ L'ouverture d'une négociation sur un régime complémentaire pour les cadres ;
- ⇒ La revalorisation des autres mesures périphériques (allocation garde d'enfants, titres restaurants, forfait mobilité durable, etc.).

Télétravail

- ⇒ L'évolution du nombre de jour de télétravail : passage de 2 à 3 jours/semaine pour les fonctions centrales et support + passage de 11 à 22 jours/an pour le réseau ;
- ⇒ L'annualisation des jours pour plus de flexibilité ;
- ⇒ L'octroi de titres restaurant pour les salariés du Siège opérationnel les jours de télétravail ;
- ⇒ La revalorisation de l'allocation forfaitaire (2,5€/j) et son extension aux jours de télétravail exceptionnels ;
- ⇒ La réécriture du chapitre permettant du travail déplacé dans des locaux LCL.

LA CFDT EST AUSSI
FORCE DE PROPOSITIONS.



Nous vous tiendrons informés de l'avancée des négociations dès qu'elles auront démarré. A suivre ...



DELEGATION NATIONALE CFDT LCL

Immeuble Garonne Aile B

2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

01.42.95.11.80 BC 401- 07 Outlook : cfdt_delegation-nationale@lcl.fr



@CFDT_LCL



CFDT LCL